Date de l'autorisation : 09/03/2007

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant.
Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez l'aide.

Indications thérapeutiques

Les indications thérapeutiques ne sont pas disponibles.

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

- Poudre du sachet A (Composition pour un sachet)
  - > macrogol 3350 100,00 g
  - > chlorure de potassium 1,015 g
  - > chlorure de sodium 2,691 g
  - > sulfate de sodium anhydre 7,5 g
- Poudre du sachet B (Composition pour un sachet)
  - > ascorbique (acide) 4,7 g
  - > ascorbate de sodium 5,900 g

Présentations

> 1 boite contenant 2 sacs avec pour chacun 1 sachet(s) papier polyéthylène basse densité (PEBD) aluminium de poudre A de 112 g et 1 sachet(s) papier polyéthylène basse densité (PEBD) aluminium de poudre B de 11 g

Code CIP : 378 816-4 ou 34009 378 816 4 7
Déclaration de commercialisation : 23/05/2007

Cette présentation est agréée aux collectivités
En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 7,62 € Honoraire de dispensation : 1,02 € Prix honoraire compris : 8,64 €
Taux de remboursement : 65%

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.
Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.
Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS (plus d'informations dans l'aide). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis de SMR rendus par la commission de la transparence pour MOVIPREP, poudre pour solution buvable

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Important	Avis du 05/12/2018	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par MOVIPREP reste important dans l'indication de l'AMM.

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.
Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.
Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS (plus d'informations dans l'aide). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis d'ASMR rendus par la commission de la transparence pour MOVIPREP, poudre pour solution buvable

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
V (Inexistant)	Avis du 09/05/2012	Réévaluation ASMR	MOVIPREP n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) pour la préparation à la réalisation d'une endoscopie digestive.
V (Inexistant)	Avis du 23/09/2009	Inscription (CT)	En l'absence de preuve de supériorité de MOVIPREP par rapport aux autres préparations coliques, MOVIPREP n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu pour la réalisation d'une endoscopie digestive (ASMR V). MOVIPREP représente un moyen diagnostique supplémentaire utile.

Autres informations (cliquer pour afficher)

- Titulaire de l'autorisation : NORGINE BV
- Conditions de prescription et de délivrance :
  - liste I
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure de reconnaissance mutuelle
- Code CIS : 6 109 595 6